
Jean-Pierre G. MARTIGNONI-HUTIN
Sociologue (Université Lumière, Lyon 2)

Chercheur associé au Centre Max Weber (Université Lumière, Lyon 2, UMR 5283) Président fondateur de l'Observatoire des jeux (ODJ) Chargé d'étude sociologue à l'Autorité de Régulation des Jeux en Ligne Direction des agréments et supervision (ARJEL , Paris) (2011 à 2015) Membre suppléant à la Commission Nationale des Sanctions sous la Présidence Francis LAMY (CNS Paris Bercy) (2013 à 2018)

Février 2020

L'actualité du gambling et du e.gambling en France et à l'international étant particulière dense nous nous permettrons - une fois n'est pas coutume - de la commenter sommairement.

L'ANJ une autorité indépendante ...qui doit avoir les moyens de ses ambitions...pour être indépendante et mener à bien ses nombreuses missions

Commençons par le plus important : la mise en place d'une *Autorité Nationale des jeux (ANJ)* qui devait être *unique* et *indépendante* dans les recommandations de la Cour Des Comptes (CDC). Cette nouvelle entité peut modifier progressivement le paysage ludique national, notamment si elle fait preuve d'indépendance et utilise ses pouvoirs normatifs. Madame FALQUE PIERROTIN - Présidente de la future autorité - a rendu son *rapport de préfiguration* à Édouard PHILIPPE le 3 février 2020. Visiblement, l'ex responsable de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) a pris du retard – elle devait rendre ses conclusions le 15 décembre - preuve que sa mission est sensible, complexe, comme nous l'avons indiqué dans un article en novembre 2019 (1)

Rappelons que cette nouvelle Autorité Administrative Indépendante (AAI) n'était pas souhaitée par tout le monde. Il suffit, pour le comprendre :

- de lire la page 139 du rapport de la Cour (2) ou les « sages » mentionnent « la réponse ministérielle » à leur proposition de création d'une autorité nationale des jeux : « *La réponse ministérielle considère : « que l'organisation actuelle de la régulation ne suscite pas de difficultés, que la mise en place d'une autorité unique viendrait résoudre (...) il ne semble pas nécessaire et encore moins opportun de confier la politique publique des jeux d'argent et de hasard à une seule et unique autorité administrative indépendante.* Certains « *hauts fonctionnaires* » au sein des administrations concernées (Bercy, Intérieur) ne veulent pas que les choses changent en matière de jeux et cela dure depuis des années. Madame FALQUE PIERROTIN aura à affronter cette inertie ».

- de constater que dans le volumineux rapport que la Française des Jeux (FDJ) a envoyé à l' Autorité des Marchés Financiers (AMF) en amont de la privatisation (« *document d'enregistrement* « *approuvée le 17 octobre 2019 par l' AMF*) l'opérateur classe cette nouvelle instance de régulation - et cela fait sens - dans les.... « *Facteurs de risques* »

- d'observer – à nouveau(****) – que certains « hauts fonctionnaires » de l'administration. ont réussi à convaincre le pouvoir politique d'exclure les casinos des compétences de l'Autorité Nationale Des Jeu (sauf pour la question du jeu problématique). L'ANJ ne sera donc pas l' autorité « unique » souhaitée par la Cour Des Comptes. Souhaitons qu'Isabelle FALQUE PIERROTIN fasse en sorte qu'elle soit « indépendante », en utilisant le cas échéant son pouvoir normatif.

(****) Cette omniprésence des hommes (et femmes) en gris dans le processus des décisions publiques invite à poser une question, certes ancienne mais toujours d'actualité : qui dirige réellement la France ? « les politiques » ou la haute administration, les deux chambres ou une Noblesse d'Etat (+)non élue mais fortement payée avec des salaires désormais plafonnés à 450 000 euros par an (confer note 3 et l' annexe 1) (+)(La Noblesse d'État. Grandes écoles et esprit de corps (édi. De Minuit 1989) est un livre du sociologue français Pierre Bourdieu) Sur les salaires des hauts fonctionnaires le lecteur consultera l'ouvrage de Vincent JAUVERT (journaliste à l'Obs) sorti il y a quelques semaines : « Les Voraces » (R. Laffont, 2019, 199 pages)

Dans le communiqué du 3 Février 2020 (voir annexe 3) les services du Premier Ministre ont précisé :

- qu' E. PHILIPPE et Madame FALQUE PIERROTIN ont échangé sur les priorités de cette nouvelle autorité administrative qui succèdera à l'ARJEL
- que l'ANJ - avec une compétence élargie , des pouvoirs renforcés et des moyens accrus - deviendra l'acteur principal de la régulation des jeux d'argent en France
- que cette autorité devra veiller : à prévenir l'addiction au jeu et les activités frauduleuses ou criminelles qui concernent le blanchiment ; à assurer la protection des mineurs et l'équilibre économique des différentes filières ludiques
- qu'Isabelle FALQUE PIERROTIN deviendra Présidente de l'ANJ ... sous réserve des auditions parlementaires auxquelles sa nomination est soumise
- que la nouvelle autorité de régulation sera pleinement opérationnelle au printemps

Peu de commentaires ont accompagné cette rencontre et la remise de ce rapport. Il faut dire que l'actualité dramatique sur la Chine (qui a eu rapidement des incidences sur l'économie des jeux à Macao, voir ci-dessous) monopolise logiquement l'actualité. Thomas Duchauvelle dans les transferts.com (4) signale avec sarcasme : « bye bye l'Arjel bonjour l'ANJ » et annonce : « une suppression de l'ARJEL (dont on peut se demander à quoi elle servait !) » remplacée par une entité plus indépendante » Plus sérieux Club poker.net précise que la phase de transition entre l'ARJEL et l'ANJ sera plus longue que prévue ; que l'ANJ reprendra les locaux de l'ARJEL et ses 55 fonctionnaires, et sera administrée par un collège composée de 9 membres nommé pour 6 ans.(5) A suivre... !

La Chine éternue ...Macao s'enrhume

Le virus Chinois inquiète le monde. Personne ne sait quand s'arrêtera cette pandémie qui progresse rapidement(170 morts et 7500 cas au 31/1/2020 ; 630 morts et 42 000 cas au 11/2 ; 1900 morts, 70 000 cas au 18/2) Les conséquences sur Macao ont été immédiates. « L'enfer du jeu » a annoncé début février la « fermeture de ses casinos pour deux semaines » (6) L'ex colonie portugaise doit son renouveau aux millions de chinois qui fréquent l'île chaque année (35 millions en 2019) pour jouer dans ses somptueux casinos. Macao a vu son PIB croître fortement en 20 ans : 6,4 milliards de dollars en 99, plus de 55 milliards en 2019. L'économie des jeux macanaise dépend

désormais fortement de *l'empire du milieu*. Cette incidence rappelle que gambling n'est pas un 3
secteur à part, isolé du reste monde, insensible à la conjoncture et aux événements. Quand les islamofascistes affiliés à Ben Laden ont détruit les tours du World Trade Center à New-York le 11 Septembre 2001 (2 976 morts), le casino Aladdin de Las-Vegas - qui exploitait *la thématique araban des contes des Mille et Une Nuits* - s'est vidé en quelques jours et a ensuite mis la clé sous la porte. Quelques années plus tard en 2017 toujours à Vegas, une fusillade a fait 59 victimes. Même si le tueur n'avait sans doute rien à voir avec les groupes islamistes radicaux, cela ne fut pas sans conséquence sur *la cité du péché*. (confer notre article *Las Vegas Meurtri* (note 7 et annexe 1)

Robuste croissance pour les Casinos français en 2019 : mouvement de fond ou hausse conjoncturelle ?

Les bons résultats des casinos Français invite à s'interroger sur les causes de la bonne santé de l'économie des jeux. *Richesse, pauvreté ?* les théories économiques explicatives sont connues. Contradictoires, idéologiques parfois (c'est souvent *la théorie de la pauvreté* qui prévaut et qui est instrumentalisée) elles ont besoin d'analyses ethno-sociologiques et socio anthropologiques pour être affinées. En ce qui concerne les casinos, malgré le *mouvement des Gilets Jaunes* et la crise sociale et économique qu'il dévoile, force est de constater que la saison 2018/2019 a été bonne pour les 202 établissements nationaux. + 4,88 % pour le PBJ, à 2,4 milliards d'euros. Une fréquentation en hausse de +2,44% avec 33,4 millions d'entrées. De la à parler de « *nouvelle âge d'or pour les casinos* » comme le fait Christophe Palierse dans Les Échos (8), il y a qu'un pas que nous ne franchirons pas. Difficile de dire si cette croissance est structurelle ou constitue une apogée conjonctuelle.

Certes c'est la 5^o année consécutive de progression, mais n'oublions pas qu'en 2018 malgré la croissance globale du secteur, 100 casinos étaient dans le rouge. Une chose est certaine ces résultats proviennent pour partie du dynamisme de la profession et de sa capacité à investir. Si les casinos dépendent toujours fortement des machines à sous (84% du PBJ) ils ont su diversifier et moderniser leur offre ludique, notamment avec les jeux électroniques. Roulette anglaise, black jack, poker électroniques(9% des revenus) dépassent désormais les jeux traditionnels (7% du PBJ). Par ailleurs si les casinos ont « toujours su recevoir » avec *une politique du free* généreuse (repas, petit déjeuner, boisson, tombolas, soirées spéciales, cartes de fidélité etc...) les efforts déployés ces dernières années en matière de relation client, d'expérience client, de design (nouveaux établissements au modèle revisité offrant une vaste gamme de divertissements notamment chez Joa) ont contribué à ces bon cru. *La création d'espaces ouverts ou le joueur peut jouer et fumer* a favorisé également le business casinotier. Néanmoins des sources d'inquiétude persistent dans la profession notamment en ce qui concerne les conséquences de la privatisation de la FDJ, même si des relais de croissance commencent à être exploités par certains groupes (cercles parisiens, e-sport...)

Lucien, Issidore....Barrière, Partouche...et les autres

Le célèbre groupe « fondé » par feu Lucien Barrière(1923-1990) et dirigé par Dominique Desseigne (27 casinos, 7000 employés) « *conforte sa position de leader du secteur* (9). Il truste les meilleurs places pour la saison dernière, avec 6 établissements classés dans le Top Ten : Enghien (première place, 161,6 millions de PBJ) loin devant Blotzheim (numéro 2 : 54,3 millions)Toulouse (troisième avec 51,1 millions), Bordeaux (4^o avec 48,3 millions), Lille (8^o avec 42,6 millions), Deauville (10^o avec 38,6 millions) Partouche place 3 casinos dans ce classement : Aix en Provence (44,9 millions de PBJ, 6^o) ; La tour de Salvagny(43,4 millions , 7^o) et le mythique casino de saint Amand les eaux (42,4 millions de PBJ 9^o) bastion historique du groupe ou contre toute attente Partouche est actuellement « en difficulté » (10). Le « Groupe de la rue de Saussure » (siège de Partouche à Paris dans le 17^o) « *triple son bénéfice annuel grâce à une hausse de la fréquentation* » (11)dans ses 42 casinos (dont 4 à l'étranger). Sur l'exercice clos fin octobre 2019 le résultat net par du groupe passe de 6,2 à 18,6 millions d'euros « *Une belle performance* » selon Fabrice Paire - président du directoire - interrogé par l'AFP. F. Paire (reconduit en octobre 2019 pour six ans)attribue cette renaissance de la « Famille » Partouche, aux efforts déployés en matière : de

4
rénovation, d'extension, de modernisation. Le casino de Pornic par exemple - ré ouvert en novembre 2018 après travaux - a vu son CA progresser de 60 % en un an. D'autres fondamentaux expliquent que les casinos Partouche « reviennent au premier plan » (12) Le groupe fondé par Isidore Partouche a assaini structurellement sa situation financière, terminant avec trois ans d'avance son *plan de sauvegarde*. Autre évolution et non des moindres : un quart des casinos du groupe possèdent désormais un espace extérieur - innovation inaugurée en juin 2017 à la Ciotat par Patrick Partouche - ou le joueur peut jouer et fumer.

Monaco : comme un ouragan.... le casino de Monte Carlo vient d'être à nouveau élu « casino de l'année »

Cette embellie des casinos français n'est pas isolée. A Monaco la SBM revendique une forte hausse de ses activités. « + 28% sur son troisième trimestre 2019-20, à 124,3 millions d'euros, portant le cumul sur les neuf premiers mois à 532,9 millions. Sur la période 1er octobre au 31 décembre 2019, le CA jeux s'est établi à 54,7 millions d'euros, en hausse de 14%, le CA hôtelier augmente de 19% à 45,7 millions, et le CA du secteur locatif a doublé à 24,9 millions ». (13) La Principauté multiplie les investissements pour attirer une clientèle internationale haut de gamme, en rénovant ses palaces et en offrant des services exceptionnels. A l'Hôtel de Paris par exemple (qui a été entièrement rénové) on peut désormais jouer à la roulette dans sa chambre ! « *A condition de faire un dépôt de 1million d'euros pour avoir le droit de louer cette suite*» précise Pascal Camia, directeur du casino de Monte Carlo et DG des jeux à la SBM.) (14) Ciblant également une clientèle asiatique richissime - peu représentée actuellement mais qui a doublé en quelques années - ce casino monégasque prestigieux compte sur l'ouverture de liaisons aériennes (Nice Pékin , Nice Shenzhen) pour capter une clientèle chinoise fortunée...à condition que la situation sanitaire internationale ne se détériore pas davantage.

Pas étonnant dans ces conditions que le casino de Monte Carlo « *empoche la mise* » et vienne d'être à nouveau élu « casino de l'année » (15) : « *L'établissement de la principauté a également décrocher le prix de " Gaming Operator UK & Europe 2020 " dans le cadre du Salon ICE London le 3 février 2020. Un jury de 50 membres parmi les plus respectés du secteur ont ainsi reconnu la stratégie gagnante déployée par le Casino de Monte Carlo depuis 2016 et son rôle de référent pour le secteur.* » (15)

Suisse, Royaume Uni, Japon, Vietnam...les jeux d'argent continuent de se développer ... sous la surveillance activiste de la doxa du jeu pathologie maladie. Cette « pieuvre » aux multiples visages - véritable diaspora prohibitionniste qui veut médicaliser les passions ludiques - peut à terme déstabiliser l'économie des jeux dans de nombreux pays

Nous sommes loin d'avoir fait le tour – même sommairement – de l'actualité du gambling en France, en Europe et à l'international mais nous aurons certainement l'occasion d'y revenir dans d'autres contributions. Signalons rapidement certains événements qui ont particulièrement attirés notre attention.

1 = Suisse : «*Les sites étrangers de jeux d'argent en ligne sont bloqués dans ce pays depuis le 1° juillet 2019* » (16) par les deux commissions qui régulent le jeu : la commission fédérale des maisons de jeu(CFMJ) et la commission des loteries et paris (comlot). La « votation » sur le sujet, organisée en juin 2018 dans les 23 cantons, a été soutenue à 73% par la population. Ce *patriotisme ludique* est censé lutter contre « l'addiction ». Nous savons que nos voisins et amis suisses ont toujours été à la pointe de la recherche sur le jeu qualifié de compulsif, d'excessif... Mais l'amitié ne doit pas empêcher le « combat » intellectuel et scientifique contre la doxa du jeu pathologie maladie (*confer notre dernier article Jean-Pierre MARTIGNONI : Approche de « santé publique » des jeux d'argent : présentation d'un livre collectif sur le jeu problématique et critiques de la doxa du jeu*

5
pathologie maladie : Harm Reduction for Gambling : Public health approach to gambling (Centre du jeu excessif (CHUV/Lausanne) et National Problem Gambling Clinic de Londres 2019, 176 pages) (*Réduction des méfaits du jeu : approche de santé publique du jeu*) (17 pages, 28 notes), annexes (publié sur : lescasinos.org 10 /1/2020 ; *casino légal France* 10 /1/2020)
En vérité ce *mur numérique prohibitif* mis en place par les suisses - qui s'oppose dans un bel anachronisme à la mondialisation digitale - cache aussi certainement la volonté fiscale - *de ce petit pays qui aime l'argent* - de récupérer tout ou partie des 250 millions de FS (215 millions d'euros) joués chaque année sur internet. Les gagnants de cette législation liberticide seront également les 21 casinos helvètes qui exploiteront les jeux d'argent en ligne, ainsi que les loteries suisses, qui feront de même avec les paris sportifs

2 = Royaume Uni : les cartes de crédit sont désormais prohibées pour jouer à des jeux d'argent en Angleterre qu'ils soient sur internet ou non ..sauf pour la loterie nationale. (17) (18) Pourtant sur les 24 millions de joueurs britanniques seul 3% utilisent ce type de moyen de paiement. Cette mesure liberticide ne devrait donc pas trop affecter les opérateurs britanniques BET 365, William Hill, Ladbrokes... L'objectif de la Gambling Commission dirigée par Neil Mac Arthur : protéger les joueurs. Il faut dire qu'une joueuse évoquée par Le Guardian a perdu 54 000 livres en une nuit, utilisant 9 cartes de crédit ! Mais le plus inquiétant reste à venir pour l'économie des jeux anglaise qui emploie 53 000 personnes. Le secrétaire d'État à la culture Helan Whately a annoncé « *une nouvelle stratégie nationale sur l'addiction en 2020* » qui se traduira certainement par de nouvelles mesures liberticides. Il est étonnant que dans ce moment historique ou la « perfide Albion » (19) reprend courageusement sa liberté avec le **Brexit** - sous la houlette du dynamique Boris Johnson (20) - de voir que dans le domaine du *gambling* les contraintes imposées aux joueurs et aux opérateurs anglais se multiplient. On se souvient que le gouvernement conservateur avait déjà en 2018 *réduit drastiquement* (à 2 £ , contre 100£ toutes les 20 secondes auparavant) *la somme que le joueur peut jouer en une seule mise dans les machines à sous*(21). En Angleterre comme en France (et dans de nombreux autres pays désormais) la doxa du jeu pathologie maladie utilise son pouvoir de nuisance pour défendre ses intérêts sous couvert de santé publique. Doucement mais sûrement ce ensemble - plus ou moins homogène d'opinions confuses, de préjugés anti jeu, de présuppositions assimilant le jeu à une drogue, une addiction, une maladie - risque à terme de nuire fortement à l'économie ludique. Souhaitons que l'ANJ, sa Présidente et les parlementaires (qui auront à bientôt se prononcer sur sa nomination) sachent raison garder et consultent tous les spécialistes en sciences sociales qui analyse ce Fait Social, culturel que constituent les jeux d'argent et de hasard, avant de donner leur aval à de nouvelles mesures liberticides que ne manquerons pas de proposer l'observatoire des jeux et les associations anti jeu. Il s'agit certes de protéger les joueurs notamment les personnes vulnérables, de faire respecter la réglementation mais il s'agit également de défendre notre industrie des jeux, ce qui est certainement pas le soucis premier de la doxa du jeu pathologie maladie. Cette instrumentalisation du jeu , cette médicalisation des pratiques ludiques risquent un jour de coûter cher aux États Croupiers et aux opérateurs (qui ont laissé entrer le loup dans la bergerie croyant l'étouffer) En 2018 « un joueur autrichien qui avait dilapidé 2,5 millions d'euros dans les machines à sous » s'est fait rembourser. Il a fait valoir dans une expertise « *que son discernement était altéré par son addiction au jeu , ce qui a rendu ses mises nulles selon le tribunal de Wiener Neustadt qui a jugé l'affaire* » (22)

3 : Japon : Malgré des oppositions - certains ont peur que *les yakuzas* (23) infiltrent les espaces de jeu - le gouvernement *a dévoilé en mars 2019 des informations sur les futurs casinos* (24) L'archipel pourrait devenir le deuxième marché mondial du *gambling*, derrière Macao. Mais les contraintes sont nombreuses pour les opérateurs. Interdiction de faire de la publicité, y compris autour des établissements de jeu. Les futurs *casinos resorts* devront comportés une surface minimum impressionnante ... de 100 000 m² (hôtels, salle de conférence, d'exposition, centre de congrès...). La zone dédiée au jeu ne devra pas dépasser 3%. Déclaration de toutes les transactions qui atteignent 1 millions de yen (8000 euros) afin de lutter contre le blanchiment. Si l'entrée est gratuit pour les étrangers, les japonais payeront un droit et limiteront leur venue à 3 visites par semaine, 10 par mois etc... Le Japon vise surtout une clientèle étrangère fortunée. Il a pris modèle sur Singapour. Cette cité-État insulaire, située au large du sud de la Malaisie, est devenue le 3^o marché mondial des jeux

avec deux énormes *casinos resort* ouverts depuis 2009. Le premier casino nippon devait ouvrir en 2020 pour les JO mais à cause des oppositions (doxa du jeu pathologie maladie, peur du crime organisé) il ne sera inauguré qu'en 2024/2025, sans doute à Osaka. Cette ville - qui accueillera par ailleurs l'exposition universelle en 2025 - était favorable à 68% à une telle implantation. 6

4 : Vietnam, Cambodge, Singapour : Décidément le monde asiatique a le vent en poupe pour le meilleur et pour le pire (virus chinois) Terminons notre petit tour de la planète gambling par le Vietnam. Le premier casino vietnamien ouvert aux autochtones sous certaines conditions, a été inauguré en 2019 sur l'île de PhuQuôc : *le Corona resort & casino*.(25) Les chiffres sont impressionnants (30 000M2, Hôtel 5 étoiles de 3000 chambres, centre de conférences....) Mais l'originalité vient surtout de la manière dont ce pays organise sa politique des jeux et fixe un cadre pour réguler. En fait le Vietnam possédait déjà des casinos - 408 tables de jeu et plus de 4000 machines à sous -mais uniquement autorisés aux étrangers. Résultat une importante *évasion ludique* à destination du Cambodge, de Singapour, de Macao. Désireux de récupérer la fiscalité des jeux le Vietnam a procédé à cette ouverture mais avec des conditions rigoureuses. Le législateur a travaillé sur *la surface financière des joueurs*. Outre les papiers d'identité, un droit d'entrée (1 million de dongs : 200 euros), le joueur doit prouver que ses revenus mensuels se montent au moins à 10 millions de dongs. (2000 euros) Une manière de *faire de la prévention en amont*. Pas très démocratique, cette sélection par l'argent possède sa logique. En outre l'économiste N. Hoang Hai précise « *qu'après une période expérimental de trois ans il sera nécessaire d'éliminer progressivement la vérification du revenu mensuel* » Cette fin encadrée de l'interdiction des casinos pour les vietnamiens indique que ce pays a bien compris que la prohibition ne mène nulle part et profite au voisin cambodgien ou le « nombre de casinos a bondi en 2018 » (26). Le royaume de feu Norodom Sihanouk (1922-2012) dispose désormais de 150 casinos, contre 98 en 2017. Le ministère de l'économie du Cambodge a collecté 56 millions de dollars de taxes sur les casinos en 2018.

Le Vietnam a observé également l'évolution de la situation à Singapour, qui après 40 ans de prohibition a effectué sa révolution ludique casinotière en autorisant deux casinos en 2005 et ensuite en ouvrant en juin 2010 le « Marina Bay Sand, le casino fou de de Singapour » (27) réalisé par Sheldon Adelson (PDG de Las Vegas Sand) le magnat des jeux à Vegas et à Macao. La aussi les chiffres du complexe impressionnent. Trois tour de 55 étages surplombées par une piscine de 146 m, un centre de conventions et d'expositions, la plus grande salle de bal de la région, un hôtel de luxe de 2560 chambres, un spa, un centre commercial de 280 boutiques, deux théâtres, des restaurants tenus par des chefs renommés (Guy Savoie)10 000 employés. Le casino de 4 étages n'occupe que 3% de la surface (15000 m2) compte 600 tables de jeu, 1500 machines à sous) mais « *Il devrait assuré 75 % du CA du Marina Bay San* », précise A. Fisher analyste de Crédit lyonnais Securities Asia car « *le pari moyen en Asie est de 100 \$ contre seulement 20 \$ à Las Vegas* » Cout de ce projet pharaonique : 5,5 milliards de \$. A titre de comparaison le Venetian de Las Vegas n'avait coûté qu'1,5 milliards à Sheldon Adelson.

France : ARJEL, COPPOLANI, FDJ , ANJ, JEUX EN LIGNE.... L'Etat , le régulateur continuent de faire le grand écart : la politique du « en même temps » prôné par la Rem dans le dossier du gambling et du e gambling peut-elle résoudre les antinomies, les contradictions de la politique des jeux de la France ?

En France les résultats de l'économie des jeux pour 2019 sont tombés. Ils sont bons pour les casinos comme nous l'avons vu mais également pour les jeux en ligne(+18 pour le PBJ à 1,4 milliards d'euros ; 2,8 millions de joueurs +5%), notamment pour les paris sportifs et le poker. Alarmiste, Charles Coppolani qui n'a pas encore rendu son tablier de Président de l'ARJEL s'inquiète dans les Echos de cette embellie du e.gambling : « *Charles Coppolani, président de l'Arjel : « L'engouement pour le jeu d'argent en ligne peut accroître les risques d'addiction* » (28)En

ce qui concerne la Française des jeux les résultats 2019 sont très bons également - *trop bons* 7
diront certain au regard de la politique de jeu « responsable » fortement affichée par l'opérateur. Plus
9% de croissance des mises à 17,2 milliards d'euros, du jamais vu depuis 2004. Rappelons qu'en
2010 la FDJ franchissait la barre symbolique des dix milliards.

Nous reviendrons dans une prochaine contribution sur ces résultats et notamment sur les
performances de l'opérateur de loteries qui va être vite confronté : à ses *contradictions* et à de très
nombreux *facteurs de risques* - résumés par Mathieu Bruckmuller sur c.banque.com voir ci dessous
(***) - dont une partie apparaissent dans le *document d'enregistrement* que la FDJ a envoyé à
l'AMF en amont de sa privatisation. L'Etat n'ayant pas su, pas pu, pas voulu, couper *son lien*
incestueux avec la FDJ, comme nous l'avons dit dans Les Echos en novembre dernier (29),
l'opérateur de Boulogne conservant son monopole pendant 25 ans, l'ANJ montant en puissance et
ayant un pouvoir normatif, Bruxelles pouvant se réveiller à tout moment.... l'affaire sera complexe à
gérer dans les mois à venir pour Stéphane Pallez mais aussi et surtout pour l'Etat, toujours croupier
finaleme nt et qui continue de faire le grand écart en matière de jeu.

(***) « Très dense, près de 400 pages, le document d'enregistrement met en garde les
futurs actionnaires : « FDJ exerce son activité dans un environnement susceptible de faire naître des
risques variés, dont certains sont hors de son contrôle ». Et non des moindres. Il s'agit par exemple
de la remise en cause des droits exclusifs, accordés par la loi Pacte, sur les jeux de loterie en points
de vente et en ligne, et des paris sportifs en points de vente. En contrepartie de ces droits exclusifs
pour une durée de 25 ans, qui représentent plus de 95% des mises de FDJ, l'entreprise doit verser à
l'Etat une compensation de 380 millions d'euros.

Or, rien n'est gravé dans le marbre. Non seulement la FDJ « pourrait, à l'échéance des 25
ans, ne pas obtenir le renouvellement des droits exclusifs... mais il ne peut être exclu qu'au cours de
cette période, le cadre général relatif à l'exploitation des jeux d'argent et de hasard évolue vers une
libéralisation du secteur, avec une ouverture à la concurrence des segments actuellement exploités
sous droits exclusifs ou vers la légalisation de jeux aujourd'hui interdits en France (par exemple,
casino en ligne ou machines à sous ou Vidéo Lottery Terminals en points de vente hors casinos) »,
précise le document.

A raison, puisque comme le rappelle un intervenant sur le forum de money vox un rapport
de la Cour des comptes soulignait en 2016 que « certains États membres ayant choisi de conserver
leurs monopoles ont toutefois été contraints, sous l'influence de la Commission européenne, de les
réformer ».

(extrait de l'article « Privatisation FDJ : la face cachée de la Française des Jeux »
(c.banque.com Mathieu Bruckmuller 13/11/2019)

1. Jean-Pierre MARTIGNONI : « Isabelle FALQUE PIERROTIN une femme d'Autorité... à la tête de l'ANS : L'ex Présidente de la CNIL a été nommée par le Premier Ministre à la tête l'Autorité Nationale Des Jeux (ANS) qui sera installée en 2020. Madame FALQUE PIERROTIN rendra en décembre *un rapport de préfiguration* « (novembre 2019, 10 pages deux annexes) publié dans lescasinos.org du 22/11/2019 ;casino legal France 22/11/2019)
2. « La régulation des jeux d'argent et de hasard »(rapport de la Cour des comptes, octobre 2016, 417 pages)
3. Confer 3 article : 1 : « Les salaires des patrons du public plafonnés à 450.000 euros(latribune.fr | 25/07/2012) ; 2 : « SNCF : la ministre Florence Parly touchait 52.000 euros par mois pour vous faire préférer le train(E. Girard Marianne 6/IO/2017) (article publié en annexe annexe 1) ; 3 : « **Faites ce que je dis...**"Triste époque"... Quand Edouard Philippe dénonçait la transparence Thomas Vampouille (16/5/2017 , Marianne)
4. 01/01/2020 par :Thomas Duvauchelle « les -transferts.com : Les paris sportifs en 2020 Suppression de l'ARJEL..... Par une entité plus indépendante
5. 3 FÉVRIER 2020 CLUB POKER.NET : **LÉGISLATION DU POKER : L'AUTORITÉ NATIONALE DES JEUX SERA "PLEINEMENT OPÉRATIONNELLE AU PRINTEMPS"**(par **SUPERCADDY**)
6. « Macao annonce la fermeture de ses casinos pour deux semaines « (le figaro/afp repris par les casinos.org du 4/2/2020
7. Jean-Pierre MARTIGNONI Las-Vegas Meurtri , publié dans les casinos.org 11/10/2017)
8. « nouvelle âge d'or pour les casinos » (Christophe Palierse les échos du 3/2/2020
9. Les Echos « casinos : le groupe Barrière conforte sa position de leader du secteur « (les casinos .org 2/2/2020 ; le figaro/afp)
10. « Partouche en difficulté au casino de saint Amand les eaux : Le tribunal administratif de Lille a annulé la délégation de service public accordée par la municipalité de Saint-Amand-les-Eaux au groupe Partouche pour l'exploitation de son casino. La mairie a fait appel de cette décision devant le Conseil d'Etat.»Nicole Buyse dans les échos du 19/2/2020repris par les casinos.org du 19/2/2020
11. « casinos : Partouche triple son bénéfice annuel grace à une hausse de la fréquentation » (le figaro/afp repris par les casinos.org du 2/2/2020
12. « Les casinos Partouche reviennent au premier plan : En difficulté à la fin des années 2000 et au début de la décennie, le numéro deux français des casinos illustre la reprise et la transformation de son secteur.(C. palierse ,les échos 4 févr. 2020)
13. Abc bourse.com du 3/2/2020 : « Bains de Mer de Monaco: hausse de 28% du CA au 3e trimestre 3/2/2020 ».
14. **A l'hôtel de Paris de Monte Carlo, on peut désormais jouer à la roulette dans sa chambre !** source : parismatch.com/Romain Clergeat repris par les casinos. Org du 19 mai 2019)
15. Le Casino de Monte-Carlo *empeche la mise.* source : capital.fr/AOF) repris par les casinos .org du 7/2/2020 : « le casino de monte carlo élu casino de l'année
16. « suisse : les sites étrangers de jeux d'argent bloqués dès le premier juillet « (le figaro afp 24 juin 2019)le 1° juillet
17. Royaume-Uni: interdiction d'utiliser des cartes de crédit pour les jeux d'argentLe Figaro avec AFP14 janvier 2020
18. « Londres interdit l'usage des cartes de crédit pour les jeux d'argent : La décision s'appliquera dès le 14 avril à tous les jeux, qu'ils soient en ligne ou non, à l'exception de la loterie nationale(les échos, alexandre counis 15 janv. 2020)
19. « Perfide Albion » est une expression péjorative utilisée dans le contexte des relations internationales pour désigner l'Angleterre et, par extension, la Grande-Bretagne et le Royaume-Uni, en faisant référence à Albion, son ancien nomLe terme «Albion» fait référence au nom que portait le pays durant l'Antiquité. Il vient du latin «alba» qui signifie blanc et renvoie à la couleur de la roche des falaises qui bordent la côte sud de l'île. Quant au terme

« perfide », c'est l'écrivain et évêque Bossuet qui l'aurait employé au XVII^e siècle pour désigner nos voisins et rivaux anglais. (wikipédia+cnews 23/8/2017)

20. A lire l'ouvrage percutant, très informé et très drôle que Boris Johnson a consacré à Winston Churchill : « *Winston, comment un seul homme a fait l'histoire* » (Stock 2015, 459 pages)

21. « le royaume uni limite les mises dans les machines à sous » (le figaro du 17 mai 2018 avec afp)

22. « Autriche : il dilapide 2,5 millions d'€ dans les machines à sous...et se fait rembourser » (les casinos.org du 22/10/2018, ouest-France,afp)

23. groupe du crime organisé au Japon, les yakuzas sont représentés par quatre principaux « syndicats », présents sur tout l'archipel, ils possèdent également des ramifications dans la zone Pacifique en Allemagne aux États-Unis.

24. « japon le gouvernement dévoile plus d'informations sur les futurs casinos » (source : (source : .japanfm.fr/The Japan Times, Nikkei Asian Review, Asahi Shimbun, Bloomberg) repris par les casinos.org du 29 mars 2019

25. « le 1^o casino ouvert aux vietnamiens voit le jour à Phu Quôc » (le courrier vn/nguyen tung/cvn repris par les casinos.org du 1/2/2019

26. Pierre Motin : « le nombre de casinos au Cambodge a bondi en 2018 » (le petit journal :l'actualité locale et internationale pour les expatriés français et les francophones, 2 janvier 2019)

27. Yann Rousseau : « Marina Bay Sands, le casino fou de Singapour » (les échos 20 aout 2010)

28. « *Charles Coppolani, président de l'Arjel : « L'engouement pour le jeu d'argent en ligne peut accroître les risques d'addiction »* (28) (c. palierse, les échos 17/2/2020)

29. *Les Echos : Version numérique : Christophe Palierse « Interview : « L'État ne veut pas « couper le lien incestueux avec la FDJ » « Sociologue expert des jeux d'argent, Jean-Pierre Martignoni-Hutin estime qu'« il y a beaucoup de contradictions » dans la privatisation de la FDJ »* (Les echos.fr 7/11/2019) Dans la version finale le titre choisi par Les Échos a changé = « *L'État ne coupe pas le lien incestueux avec la FDJ* » <https://www.lesechos.fr/industrie-services/services-conseils/letat-ne-veut-pas-couper-le-lien-incestueux-avec-la-fdj-1146325> = Les Echos : *Version papier* « *Jean-Pierre Martignoni-Hutin Sociologue expert des jeux d'argent, Université Lumière Lyon II : « La question du monopole pourrait se poser »* (Les Echos : entreprises et marchés : 8 ,9 novembre 2019 page 16)

Annexes :1

Annexe 1 :

SNCF : la ministre Florence Parly touchait 52.000 euros par mois pour vous faire préférer le train(E. Girard Marianne 6/IO/2017)

Sur les six premiers mois de 2017, avant de devenir ministre des Armées, Florence Parly a touché 80% de sa rémunération annuelle prévue auprès de son employeur, la SNCF. Ses émoluments la placent au premier rang des ministres les mieux rémunérés. La dette de la SNCF s'élève aujourd'hui à 42 milliards d'euros... et pourrait atteindre les 63 milliards en 2026. Cela n'empêche pas l'entreprise ferroviaire de payer grassement ses cadres dirigeants. Sur les six premiers mois de 2017, la discrète ministre des Armées, Florence Parly, a en effet reçu pas moins de 52.569 euros net mensuels, soit 315.418 euros, de la part de

l'entreprise publique, dont elle était directrice générale chargée de SNCF Voyageurs, la branche dédiée aux trajets de longue distance. L'équivalent de 35 Smic. C'est ce qu'il ressort de la déclaration d'intérêts de la ministre, transmise en plein creux du mois d'août, après l'immense majorité de ses collègues, et publiée ces derniers jours sur le site de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique (HATVP).

Son poste dans l'entreprise publique lui avait déjà rapporté des sommes rondes en 2016 : 365.961 euros, soit 30.496 euros net mensuels. Grâce à de sympathiques revenus complémentaires, obtenus via une présence aux conseils d'administration de plusieurs sociétés, comme Ingenico, Altran, Zodiac Aerospace ou BPI France - pour un total de 139.119 euros en 2016 -, plus quelques milliers d'euros de dividendes perçus de ces sociétés, Florence Parly apparaît comme la ministre la mieux rémunérée du gouvernement en 2016 et en 2017. Elle a en effet touché au total 505.080 euros net en 2016, soit 42.090 euros net mensuels, et 413.257 euros net de janvier à juin 2017, soit 68.876 euros net mensuels. Nicolas Hulot, qui n'a pas renseigné ses revenus de 2017, est relégué à la seconde place de ce hit-parade en 2016, avec "seulement" 412.289 euros, soit 34.357 euros net mensuels. En 2016, la rémunération totale de Florence Parly a largement dépassé la limite réglementaire pour les dirigeants d'entreprises publiques. Depuis un décret passé par la majorité socialiste en juillet 2012, les salaires des dirigeants d'entreprises publiques sont en effet plafonnés. Ils ne peuvent pas gagner plus de 450.000 euros brut par an, soit à peu près 370.000 euros net, pour limiter les écarts salariaux dans ces entreprises de un à vingt maximum. Mais cette limite ne prend pas en compte les jetons de présence dans les conseils d'administration, qui arrondissent les fins de mois de la haut-fonctionnaire à hauteur de 11.000 euros par mois environ.

Annexe 2 = Les casinos.org : II/O/2017

LAS-VEGAS MEURTRI

JPG. MARTIGNONI-HUTIN

Sociologue

(Lyon - France)

5 octobre 2017

Nous ne pouvions rester silencieux face au massacre de Las-Vegas - la ville du jeu et des casinos - et nous souhaitons exprimer notre solidarité aux familles des 59 victimes assassinées par un fasciste qui, même s'il n'a sans doute rien à voir avec le groupe islamiste Daesh

(1), emploie les mêmes méthodes.

Nous voulions également - nous n'avons pas la mémoire courte - souligner notre solidarité avec l'Amérique, avec son Président élu que ça plaise ou non et avec le peuple américain, qui a souvent versé son sang pour notre liberté, notamment dans la lutte contre le nazisme. Au passage, plutôt que de chercher d'improbables motivations dans la biographie de cet assassin ou d'ouvrir un débat réducteur sur le business des armes aux ETUN, « nous » (mais aussi les hommes politiques, les médias..) ferions mieux de nous interroger sur la violence sadienne commune à ces meurtriers (de l'assassin qui tue un petit vieux ou une jeune fille après l'avoir violée, au sérial killer, pour aboutir aux meurtres de masse, aux génocides, à l'islamo-fascisme: Shoah, Rwanda, Pol Pot, Daesh)

Le fait que cette tuerie se soit déroulée à Vegas, la ville de l'amusement, du jeu, des spectacles... lui donne un caractère symbolique et on peut comprendre que Daesh ait immédiatement instrumentalisé ce massacre « d'infidèles » qui écoutaient de la musique country, qu'il aurait pu lui-même perpétrer.

Sin city représente tout ce que les islamo-fascistes détestent : les jeux d'argent, le sexe, l'amusement, les loisirs, la distraction, les spectacles, le fun... bref une certaine idée de la liberté qu'il nous faut défendre, notamment (mais pas seulement) en Occident, même si nous ne la partageons pas complètement.

Sur le terrain du *gambling* les ETUN ont une histoire riche et singulière. C'est le pays qui a permis à Charly Fey - l'inventeur des machines à sous - de populariser son célèbre « bandit-manchot ». Machine diabolique mais qui engage la responsabilité du joueur et l'invite « à prendre sa vie en main ». « L'Amérique ludique » c'est fondamentalement le pays qui a construit en plein désert du Nevada - il fallait y penser, il fallait oser le faire - un temple babylonien consacré au jeu : Las-Vegas.

Certes, l'histoire de cette ville comporte sa dose de violences et de corruptions, racontée par les journalistes Sally Denton & Roger Morris dans leur ouvrage « *argent, pouvoir, corruption ou le modèle de Las Vegas* » (2) et par Martin Scorsese dans son célèbre film avec Robert de Niro : *Casino* (3) Mais avec la fin de la prohibition, la légalité du commerce du jeu devenu industrie, cette ville - ou Bugsy Siegel a construit son célèbre Flamingo - a pu se débarrasser de ses « démons mafieux »

Alors on aime ou on aime pas *la cité du péché*, qui fascine et dans le même temps effraie mais qui n'en reste pas moins le symbole d'une « hyper Amérique » qui n'a peur de rien et se reconstruit sans cesse, à l'image d'autres grandes métropoles américaines et notamment de la « grande pomme » (New-York) ou de la « cité des anges » (Los-Angeles) (4) Souhaitons qu'il en soit de même pour Las-Vegas meurtri par ce massacre abominable, qui n'est pas un simple fait divers et donne à voir des fragilités de nos sociétés contemporaines, au delà de la question des armes aux ETUN et de l'histoire américaine.

Certes, le « pays de l'Oncle Sam » nous a souvent (et depuis

longtemps ne nous mentons pas) surpris par ses paradoxes, pour ne pas dire ses contradictions et antinomies, et cela dans de nombreux domaines : violence, arme, drogue, nourriture, obésité, religiosité, système de vote archaïque, philanthropie sur fond de richesse et de pauvreté, scandales immobiliers & financiers (crise des subprimes - prêts hypothécaires à risque - qui a déclenché une crise financière mondiale de 2007 à 2011, affaire Madoff...) que la planète entière doit ensuite supporter.

Mais dans le même temps, ce grand peuple et cet immense pays ont toujours su - ne nous mentons pas - nous séduire par ses grands hommes, sa culture, ses produits, sa musique, son cinéma, son territoire, ses villes... sa liberté, son patriotisme, son histoire, sa générosité, son énergie, ses rêves les plus fous (conquête de l'espace)

A cause de cet ambivalence nous devons, certes conserver notre regard critique à l'égard des USA, mais nous devons avant tout rester solidaire avec « l'ami américain », notamment quand il traverse des épreuves sanglantes. Massacre d'innocents que nous connaissons également à travers l'islamo-fascisme de Daesh et ses loups solitaires, que nous devons tous éradiquer de la manière la plus impitoyable, car il en va de la survie de notre « douce France, cher pays de mon enfance... »

Au final, même si Las Vegas n'est plus la capitale du jeu, détrônée par Macao *l'enfer du jeu*(5) depuis plusieurs années grâce à Stanley HO (6) elle en reste la Mecque, la ville emblématique et mythique. Nous nous devons d'afficher notre solidarité avec cette cité et surtout avec les familles entourages des victimes, à qui nous adressons nos condoléances.

« Viva Las Vegas ! » (7)

© jpg martignoni-hutin, sociologue, université Lumière, Lyon II, centre max weber(cmw) équipe TIPO, Lyon, France, octobre 2017

1. « Fusillade de Las Vegas : le FBI ne cautionne pas la piste terroriste »LES ECHOS.fr , 2/10/2017)

2. Sally Denton & Roger Morris : « Une hyper Amérique : argent, pouvoir, corruption ou le modèle de Las Vegas » (Edi. Autrement frontières, 2001/2005, 537 pages)

3. Ce film sorti en 1995 est une adaptation du livre du journaliste Nicholas Pileggi : *Casino: Love and Honor in Las Vegas*.

4. Sur Los Angeles (L.A.) lire : Mike Davis : « *City of quartz* : Los Angeles capitale du futur » (La découverte, 1997) et le remarquable ouvrage de Cynthia Ghorra Gobin consacré à L.A. : « Los Angeles : le mythe américain inachevé » (CNRS éditions, 1997)

5. www.igamingfrance.com : « Macao pèse quatre fois plus lourd que Las Vegas » (7 janvier 2011) *En 2013 les casinos de Macao ont engrangé 45 milliards de dollars 7 fois plus que Las Vegas*

6. Confer : « Macao : nouvel enfer du jeu » : sous l'impulsion

des américains, la métropole chinoise a décroché le jackpot des casinos pour le plus grand bénéfice de Pékin. Toutes l'Asie est aujourd'hui saisie par cette fièvre « (JM Hosatte, VSD n°1744, 27 janvier , 2 février 2011, pp 43-47) Après quelques années de crise le dynamisme de Macao est reparti de plus belle sous la houlette Lawrence Ho, fils de la légende des casinos macanais Stanley HO. Après s'être implanté aux Philippines et en Russie, Lawrence HO prépare actuellement son arrivée au Japon où les casinos ont été légalisés en décembre 2016 (confer Le Point/AFP (Hong-Kong) du 1/10/2017 : « *Le magnat des casinos de Macao Lawrence HO lorgne le nouveau marché japonais* » (repris dans les casinos.org du 2 octobre 2017)

7. « Viva Las Vegas » titre d'un dossier que le Parisien a consacré à cette ville (22 février 2015, pp II, III) réalisé par Aymeric RENOU où il précise « *on peut visiter Las Vegas sans succomber au démon du jeu et y laisser sa chemise. Car malgré les apparences on n'est pas obligé de fréquenter que les machines à sous* » Toutes les astuces pratiques pour bien organiser son voyage dans cette ville jeu sont données dans ce dossier week-end d'Aujourd'hui en France.



Service Communication

Hôtel de Matignon, le 3 février 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conclusions de la mission de préfiguration de la future Autorité de régulation des jeux confiée à Isabelle FALQUE-PIERROTIN

Le Premier ministre Édouard PHILIPPE a reçu ce matin Mme Isabelle FALQUE-PIERROTIN, conseillère d'État, ancienne présidente de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL), qui lui a remis les conclusions de la mission de préfiguration de la future Autorité de régulation des jeux.

Ils ont échangé sur les priorités de cette nouvelle autorité administrative indépendante, qui succèdera à l'Autorité de régulation des jeux en ligne (ARJEL). Avec une compétence élargie à l'ensemble des acteurs de jeux, des pouvoirs renforcés et des moyens accrus, cette nouvelle Autorité deviendra l'acteur principal de la régulation des jeux d'argent et de hasard en France. L'Autorité devra veiller à prévenir l'addiction au jeu, à assurer la protection des mineurs, prévenir les activités frauduleuses ou criminelles en combattant le blanchiment et à assurer l'équilibre économique entre les différentes filières de jeux.

Il est prévu que Mme Isabelle FALQUE-PIERROTIN en devienne la présidente, sous réserve des auditions parlementaires auxquelles sa nomination sera soumise. La nouvelle autorité sera pleinement opérationnelle au printemps.

Contacts : 01 42 75 50 78/79 – communication@pm.gouv.fr
Hôtel de Matignon - 57 rue de Varenne, 75007 Paris

[Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir d'emails de notre part](#)